



Index "Égalité Femme/Homme"

86,75/100 points, c'est le score obtenu par l'agence de l'eau Seine Normandie en 2023 en matière d'égalité professionnelle

Préambule

Les rémunérations des agents contractuels de l'agence de l'eau Seine-Normandie sont réglementairement prévues (décret n°2007-832 et divers arrêtés en date du 11 mai 2007). Ainsi, à l'instar des fonctionnaires et à situation identique, les rémunérations des hommes et des femmes sont rigoureusement identiques

Les seuls véritables leviers pour garantir l'égalité résident donc dans le contrôle de l'accès aux responsabilités et aux promotions.

Le résultat de cet index est lui constamment tributaire des mouvements de personnel enregistrés au cours de l'année et le score peut ne pas traduire les efforts réalisés pour maintenir l'égalité.

Par exemple, si un fonctionnaire masculin dont la rémunération figure parmi les 10 plus importantes, faisant valoir ses droits à la retraite, est remplacé par un fonctionnaire, féminin mais nettement moins avancée dans sa carrière, le score de cette rubrique dépendra uniquement du sexe de l'agent précédemment en 11^{ème} position, et l'effort réalisé par l'AESN pour assurer l'égalité ne sera pas perceptible.



La loi n° 2023-623 du 19 juillet visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a instauré un index de l'égalité professionnelle. Les décrets n° 2023-1136 et n°2023-1137 du 5 décembre 2023 précisent, pour les ministères et les établissements publics, les modalités de calcul des indicateurs et de l'index. Ils prennent en compte :

- **L'écart global de rémunération** entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires ;
- **L'écart global de rémunération** entre les femmes et les hommes pour les contractuels en CDI ;
- Le nombre de **salariés du sexe sous-représenté** parmi les dix salariés ayant perçu **les plus hautes rémunérations**.
-

Le but de cet index est de mesurer les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes.

En 2024, la note obtenue par l'agence de l'eau Seine Normandie est de **86,75/100** (données 2023). Elle était de 84,40/100 en 2022.

Le détail de ce score est le suivant :

	Note maximale initiale	Score de l'établissement
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	37
Egalité de rémunération pour les non titulaires	40	35
Dix plus hautes rémunérations	20	16
Total	100	88
Score après pondération	100	86,75

L'égalité de rémunération a progressée pour les rémunérations des agents fonctionnaires et est restée identique pour les agents contractuels.

L'écart lié à des proportions différentes des femmes et des hommes dans les grades et échelons au sein des corps est toujours en défaveur des femmes, mais il s'est réduit de 2022 à 2023 (passant de - 706 euros à - 404 euros).

L'Agence est engagée et mène de nombreuses actions en faveur de l'égalité.

Notre établissement est pleinement engagé dans la promotion de la culture de l'égalité et notamment par la mise en place d'actions relatives à l'égal accès aux métiers, aux responsabilités, à la prévention et à la protection contre les discriminations, le harcèlement.

Avec 86,75 points, l'agence de l'eau Seine Normandie dépasse la cible minimale de 75 points. En dessous de 75 points, l'administration concernée doit définir des « objectifs de progression ».

L'agence de l'eau Seine Normandie dispose d'un plan d'action « égalité professionnelle » qui prévoit notamment d'évaluer, de prévenir et le cas échéant de traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, il s'appuie sur 6 axes :

- Renforcer la gouvernance transverse de la politique d'égalité et le dialogue social ;
- Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités ;
- Identifier d'éventuels écarts de rémunération et de déroulement de carrière ;
- Mieux articuler les temps de vie professionnelle et privée et soutenir l'égalité professionnelle par l'action sociale
- Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement et les agissements sexistes
- Expérimenter et innover en matière d'égalité Femmes/Hommes.